

TOSCA – Gestion de la tâche de l'enseignant

AVANTAGES ET BÉNÉFICES

- **Pour la direction du centre**
 - **Gestion complète de la tâche de l'enseignant incluant le travail de nature personnelle**
 - **Simplification de la gestion de la tâche globale de l'enseignant avec le sommaire de la tâche**
 - **Allègement de la tâche pour le secrétariat**
- **Pour l'enseignant**
 - **Capacité de gérer lui-même ses autres tâches avec l'accessibilité d'un outil Internet**
 - **Suivi précis de son temps de travail autant pour les tâches éducatives que pour le travail de nature personnelle**

Gâce à ce nouveau module, il est maintenant facile de planifier et de gérer dans TOSCA les différentes tâches des enseignants et d'en faire le suivi.

Avec la nouvelle activité horaire de l'enseignant, l'administration peut ajouter les autres tâches à l'horaire de celui-ci, contrôler les heures réalisées ou à réaliser et imprimer les rapports relatifs au sommaire des différentes tâches.

En tenant compte des règles et des balises définies par le centre, les enseignants peuvent à l'aide de TOSCA.net, consulter, compléter et imprimer leur horaire ainsi que leur sommaire des tâches.

Clientèle visée

- La direction des centres de formation générale adulte et de la formation professionnelle
- Les enseignantes et enseignants

Nouvelles fonctionnalités

Dans TOSCA pour l'administration :

- **Un horaire de l'enseignant**
Un horaire enseignant permettant d'ajouter les autres activités qui complètent sa tâche.
- **Un sommaire des tâches**
TOSCA a la capacité de calculer, pour chaque enseignant, un sommaire des tâches complet. La durée de la tâche éducative, de la tâche complémentaire et du travail de nature personnelle pourra être évaluée et validée dans TOSCA sans avoir recours à des outils externes. Le centre pourra paramétrer la façon d'effectuer les calculs.

Dans TOSCA.net pour les enseignants

De nouveaux outils Internet permettent à l'enseignant d'inscrire et de modifier dans son horaire les périodes attribuées à ses autres tâches, selon la décision du centre.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à visiter notre site Web, www.grics.qc.ca, ou à communiquer avec notre équipe du Service à la clientèle au (514) 251-3730 ou par courrier électronique à info@grics.qc.ca.